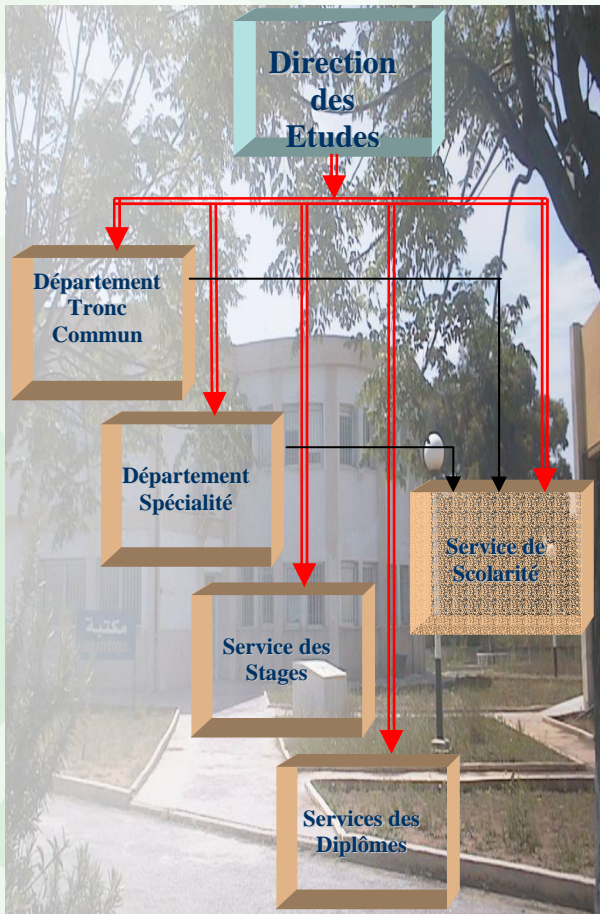


I. / Présentation de la direction des études

Le Direction des Etudes a pour rôle de gérer les aspects pédagogiques et administratifs de la graduation. Elle a pour mission de suivre les questions se rapportant au déroulement des enseignements dispensés et des stages de fin de cycle.



II. / Organigramme de la direction des études



1. Départements

- Un Département de Tronc Commun
- Un Département de Spécialités

Qui sont chargés de:

- L'élaboration, la mise en œuvre du programme de travail et le suivi de son exécution par les enseignants;
- La préparation des plannings des activités pédagogiques;
- L'élaboration des emplois du temps;
- L'organisation des plannings d'examens;
- La refonte des programmes d'enseignement;

2. Service des stages

- Chargé de l'encadrement et de l'organisation des soutenances des étudiants en fin de cycle.

3. Service des Diplômes

- Chargé de la confection des attestations et diplômes des étudiants.

4. Service de la Scolarité

- Chargé de gérer les étudiants inscrits en graduation par le suivi de leur scolarité.

III. / L'Accès à l'INI

L'Accès à l'INI est régi par les circulaires ministérielles fixant les conditions d'accès aux établissements universitaires de l'année en cours.

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat en sciences exactes ou en sciences de la nature et de la vie.

La capacité d'accueil en première année est de 300 étudiants. Le recrutement des étudiants est national.



IV. / Formation

L'Institut National en Informatique forme des ingénieurs d'état en informatique. Après un tronc commun de deux années, deux options sont offertes aux étudiants admis.



1. L'option Systèmes d'Information

L'objectif de cette spécialité est de former des ingénieurs en informatique capables de prendre en charge et/ou participer à tout projet d'analyse, de conception et de mise en place de systèmes d'information au sein d'organismes et d'entreprises. Les enseignements dispensés couvrent les axes suivants :

- Analyse et conception de systèmes d'information (méthodes, modèles et outils support);
- Systèmes d'organisations;
- Outils d'aide à la décision (analyse des données, outils d'optimisation,...)

2. L'option Systèmes Informatiques

L'objectif de la formation d'ingénieur en systèmes informatiques vise à offrir au futur ingénieur des notions fondamentales allant de l'architecture des ordinateurs, aux logiciels d'application, en passant par les logiciels d'exploitation et les technologies de l'information et de la communication. Cette option ne vise pas à faire de l'ingénieur un spécialiste d'une technologie ou d'une plate forme donnée, mais a pour objectif de lui donner les connaissances essentielles qui lui permettront d'appréhender rapidement les problèmes techniques auxquels il sera confronté dans le domaine industriel ou dans la recherche, et de concevoir efficacement des solutions adaptées en termes de qualité et de coût.

V. / Pédagogie

L'Institut National en Informatique propose une pédagogie structurée en:

- Une formation générale en : langue, connaissance des entreprises, mathématiques, électronique;
- Une formation technique et scientifique ou l'accent est mis sur la conception et l'utilisation d'outils informatiques : architecture des ordinateurs, langages, logiciels, réseaux.
- Les outils et méthodes pour la modélisation: calcul scientifique et mathématiques appliquées, systèmes d'information et bases de données, aide à la décision, recherche opérationnelle, simulation et automatismes.

Les enseignements sont organisés en matières annuelles. Le volume horaire de chaque matière est réparti entre cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques. Des exposés et séminaires sont prévus dans certaines matières.

L'évaluation des connaissances pour les étudiants de la première à la quatrième année, s'effectue notamment par des épreuves écrites, des travaux dirigés et/ou travaux pratiques, et éventuellement des exposés et stages pratiques.

Les étudiants de 5ème année sont tenus d'effectuer un stage de fin d'études d'une durée d'une année à l'issue duquel ils sont tenus de présenter un mémoire devant un jury pour l'obtention du diplôme d'ingénieur d'état en informatique. Le mémoire doit démontrer que le candidat possède les aptitudes à mener à terme un projet d'ingénieur et qu'il est à même d'en rédiger et d'en présenter les résultats.

Des salles informatiques sont à la disposition des étudiants, une bibliothèque et un cyber-espace en libre service.

VI. / Poursuite des études

Après L'ingénieur, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études en préparant un magister, ensuite un doctorat.

Un mot sur l'INI



L'Institut National de formation en Informatique (I.N.I) est un institut national supérieur créé par décret n° 82-434 du 04.01.1982 sous la tutelle du Ministère de la planification et de l'Aménagement du Territoire. Il est ensuite placé, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique par le décret du 02.01.1984.

Jusqu'à cette date, l'I.N.I. existait sous l'appellation de Centre d'Etudes et de la Recherche en Informatique (C.E.R.I.) – issu de la restructuration du Commissariat National à l'Informatique au sein duquel il a été créé par ordonnance n° 69-104 du 26.12.1969 et placé sous la tutelle du Ministère de la planification et de l'Aménagement du Territoire.

Le CERI fut le premier centre de formation spécialisé en informatique d'Afrique. Il forma les premiers ingénieurs d'état, ingénieurs d'application (analystes) et programmeurs d'Algérie et d'autres pays d'Afrique (Bénin, Cameroun, Gabon, Maroc, Mauritanie, Sénégal Tunisie, etc.).

Bâti à 20 Kilomètres d'Alger, l'INI est situé sur l'axe ferroviaire Alger – Dar el Beida et l'axe autoroutier Benaknoun – Aéroport d'Alger, et à proximité des deux villes universitaires: El-Harrach et Bab-Ezzouar.



Direction des études